

MAIRIE DE PAMIERS
Place du Mercadal – BP 70167
09101 PAMIERS CEDEX
Tél : 0561609500

RECENSEMENT : LES APPAMEENS SE COMPTENT !

Au dernier recensement en 2019, Pamiers comptait exactement 16 137 habitants. Après une suspension due évidemment au Covid, les Français recommencent à se compter cette année.

Voici le mode d'emploi pour Pamiers.

A quoi ça sert ?

Les équipements sportifs, les maisons de retraite, les crèches, les pharmacies, les moyens de transport collectifs... : tous les services mis à la disposition de la population dépendent du nombre d'habitants de chaque ville ou village.

Savoir précisément combien il y a de personnes dans un logement, leur âge, leur profession ou non, comment elles se déplacent, etc. permet aussi aux services publics de s'adapter aux besoins de la population.

Comment ça se passe ?

La ville de Pamiers a engagé 3 agents recenseurs pour 750 logements à recenser.

Du 11 au 19 janvier, elles avertissent chaque adresse de leur passage prochain.

A partir du 20 janvier, elles distribuent les questionnaires papier ou les notices pour répondre au recensement en ligne.

Quelques jours plus tard, elles passent récupérer les questionnaires.

La collecte se terminera le 26 février.

Les résultats détaillés seront publiés fin décembre 2022.

Que deviennent mes données ?

Les données sont confidentielles. La ville ne les recueille pas mais les transmet directement à l'INSEE qui va les rendre anonymes avant de les traiter. Aucune donnée n'est transmise à une autre administration ou à un autre organisme.

Et si je remplis le questionnaire en ligne ?

C'est un gain de temps pour tous... et une belle économie de papier ! 60% des Français ont choisi le recensement en ligne.

Les agents recenseurs vont vous remettre une notice sur laquelle seront indiqués vos identifiants personnels. Ils vous permettront de vous connecter au site le-recensement-et-moi.fr pour répondre au questionnaire en ligne.

Pour être parfaitement informé

Les 3 agents recenseurs de la ville de Pamiers sont munis d'une carte distinctive qu'elles doivent vous présenter.

Cette carte est signée par Frédérique Thiennot, maire de Pamiers.

Que ce soit en ligne ou en présentiel, le recensement est gratuit. Ne répondez à personne, ni à aucun site qui vous demande de l'argent.

Tout le monde ne sera pas interrogé cette fois-ci. Les 750 logements concernés par le recensement 2022 ont tous été prévenus par courrier de la mairie déposé dans les boîtes à lettres. Si vous n'avez rien reçu, c'est que vous n'êtes pas concerné cette année.

